

FÊTE DE LA SCIENCE

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

**Du 6 au 16
octobre**

Scolaires

**Appel à
participation
2023**

SOMMAIRE

Qu'est-ce que la Fête de la Science ?	p.3
Pourquoi participer à la Fête de la Science ?	p.3
Les thématiques annuelles	p.4
Participer à la Fête de la Science	p.5
Les Villages des Sciences dans la région	p.7
Comment inscrire un projet	p.11
Obtenir le label "Fête de la Science"	p.12
Un soutien financier : les remboursements de frais	p.13
Les dates clés	p.14
Les dates clés des remboursements de frais	P.14
Contacts	p.15

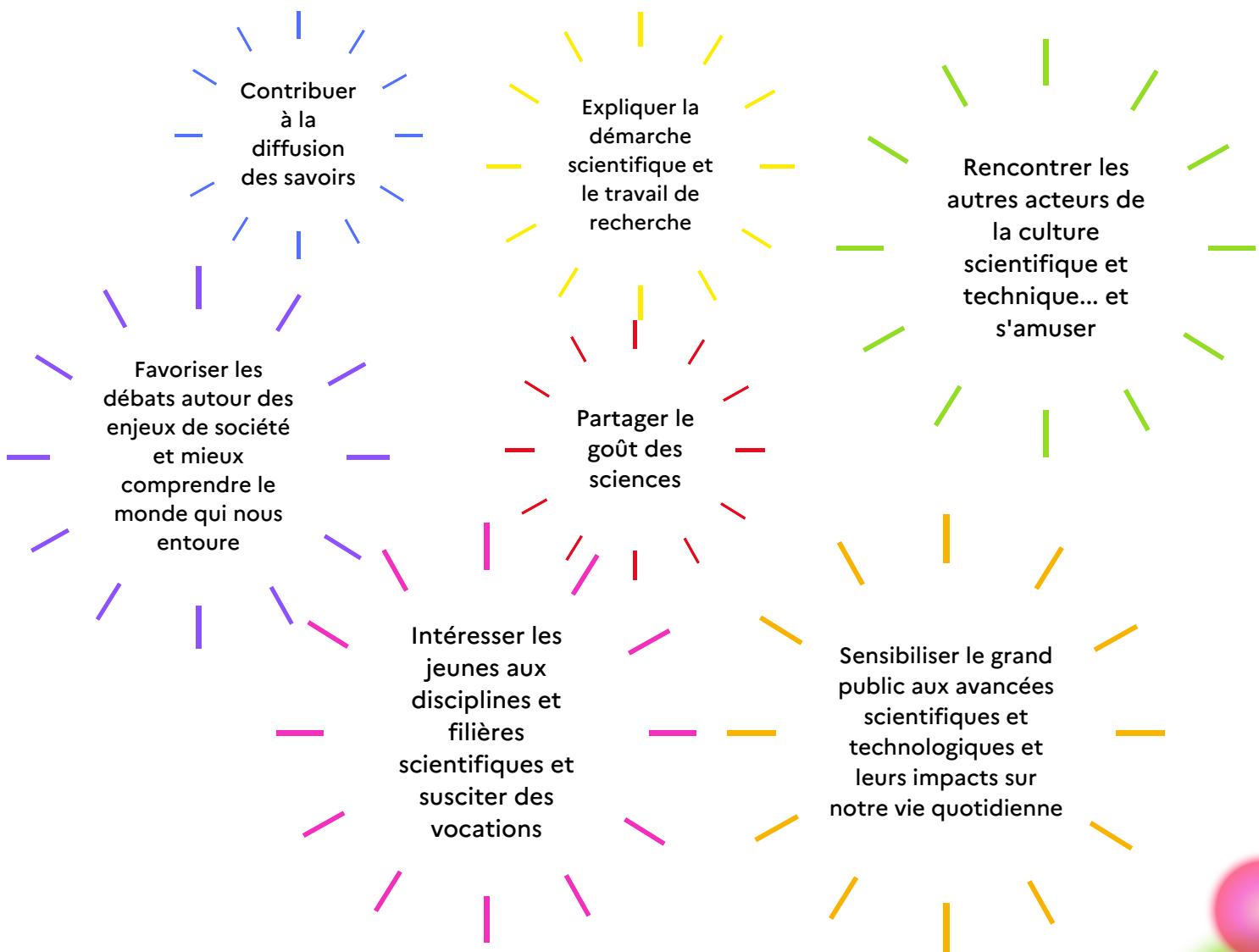
QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

La Fête de la Science est une manifestation nationale qui se déroule du 6 au 16 octobre 2023. Elle est destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Pilotée depuis 32 ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est un rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies. Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

POURQUOI PARTICIPER À LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont nombreuses et s'enrichissent chaque année grâce aux différents partenaires qui s'impliquent et s'investissent au fil des éditions :



Contribuer
à la
diffusion
des savoirs

Expliquer la
démarche
scientifique et
le travail de
recherche

Rencontrer les
autres acteurs de
la culture
scientifique et
technique... et
s'amuser

Favoriser les
débats autour des
enjeux de société
et mieux
comprendre le
monde qui nous
entoure

Partager le
goût des
sciences

Intéresser les
jeunes aux
disciplines et
filières
scientifiques et
susciter des
vocations

Sensibiliser le grand
public aux avancées
scientifiques et
technologiques et
leurs impacts sur
notre vie quotidienne

LES THÉMATIQUE ANNUELLES

LA THÉMATIQUE NATIONALE

"Sport & science"

La Fête de la Science a toujours été un espace de liberté et de découverte, qui encourage la réflexion et permet d'imaginer un avenir souhaitable, où la science est profondément ancrée dans la société et a toute sa place dans les pratiques collectives, sociales, politiques.

La thématique "Sport et science" est l'occasion d'explorer les nombreux sujets et liens entre toutes les sciences et le sport, en s'inscrivant dans une actualité rythmée par de grands événements qui ne manqueront pas de mobiliser les publics : Coupe de monde de rugby en France à l'été 2023, préparation des JO24...

Largement pluri et transdisciplinaire, la question du sport mobilise de très nombreux champs de la recherche : sciences des matériaux, biomécanique, économie, neurosciences, physiologie, robotique, sciences de l'environnement, mathématiques, sociologie, immigration, histoire du sport, urbanisme, chimie, etc.

Ainsi, il s'agit d'un sujet riche, ancré dans les problématiques contemporaines, et qui par sa transversalité permet de soulever de nombreux questionnements très concrets, pour les acteurs de la culture scientifique, mais aussi et surtout pour le public.

Les questions soulevées par le sujet sont nombreuses, riches et variées !

LES THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS LA RÉGION

En 2023, en complément de la thématique nationale, plusieurs axes thématiques vont être développés sur les différents événements d'envergure de la Fête de la Science.

Cerveau, robotique, biodiversité, anthropologie, patrimoine, santé, énergies, égalité... Chaque Village a sa spécificité !

Pour en savoir plus, contactez la coordination de la Fête de la Science (cf. rubrique Contacts p.15).

PARTICIPER À LA FÊTE DE LA SCIENCE

Pour un établissement scolaire, il y a de multiples façons de participer à la Fête de la Science :

En tant qu'organisateur d'un projet "Fête de la Science"

- Vous pouvez proposer un événement au sein de votre établissement ;
- Vous pouvez recevoir un·e chercheur·e dans l'établissement avec l'opération "Sciences dans les classes" ;
- Vous pouvez tenir un stand sur l'un des "Villages des Sciences" de la région.

En tant que visiteur sur les événements ouverts au public scolaire

EN TANT QU'ORGANISATEUR D'UN PROJET "FÊTE DE LA SCIENCE"

Proposer un événement au sein de votre établissement

La Fête de la Science est l'occasion de créer un événement au sein de son établissement afin de valoriser les sciences et les projets de classes autour d'un temps fort festif. Cela peut prendre la forme d'animation par les élèves auprès de leurs camarades, l'intervention de chercheurs, spécialistes, intervenants, acteurs de la culture scientifique, lors de conférences, ateliers, spectacles...

C'est également l'occasion de co-construire un projet pédagogique avec un scientifique ou un acteur du territoire (possibilité de mobiliser un parrain, une marraine scientifique) et de le valoriser au sein d'un lieu public proche de votre établissement (médiathèques, bibliothèques ou autre lieu public ouvert).

Recevoir un·e chercheur·e ou un·e médiateur·ice scientifique dans l'établissement avec "Sciences dans les classes"

La coordination Fête de la Science, en concertation avec la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, propose pour les établissements l'organisation du dispositif "Sciences dans les Classes", permettant aux établissements d'accueillir un·e chercheur·e au sein des classes durant la FDS et au-delà.



La liste des interventions proposées vous sera envoyée par les rectorats mi-juin et lors de la pré-rentree de septembre, accompagnée du formulaire d'inscription.

● Tenir un stand sur l'un des Villages des Sciences de la région

Dans le cadre de cette manifestation, plusieurs Villages des Sciences seront implantés dans la région: Aix-en-Provence, Antibes, Avignon, Caromb, Cavaillon, Digne-les Bains, Gardanne, La Seyne-sur-Mer, Manosque, Marseille, Nice, Sophia-Antipolis, Gap, Villeneuve Loubet...

Sur certains villages, un espace réservé aux projets scientifiques menés dans le cadre scolaire par les établissements du secteur vous permettra de valoriser vos actions pédagogiques.



Cette initiative est ouverte aux écoles, collèges et lycées publics et privés de l'académie d'Aix Marseille et de l'académie de Nice.

EN TANT QUE VISITEUR SUR LES ÉVÉNEMENTS OUVERTS AU PUBLIC SCOLAIRE

Il est possible pour les enseignant-es et élèves de visiter les Villages des sciences et autres actions proposées (visite de laboratoires, d'entreprises, de lieux culturels) sur des journées dédiées aux scolaires.

Suite au comité de labellisation prévu le 15 juin, l'ensemble de la programmation à destination des scolaires sera envoyée aux rectorats pour qu'ils puissent le diffuser mi-juin.

La programmation scolaire vous sera transmise dans sa version définitive le 30 août 2023, jour de la pré-rentrée, et sera accessible sur le site internet

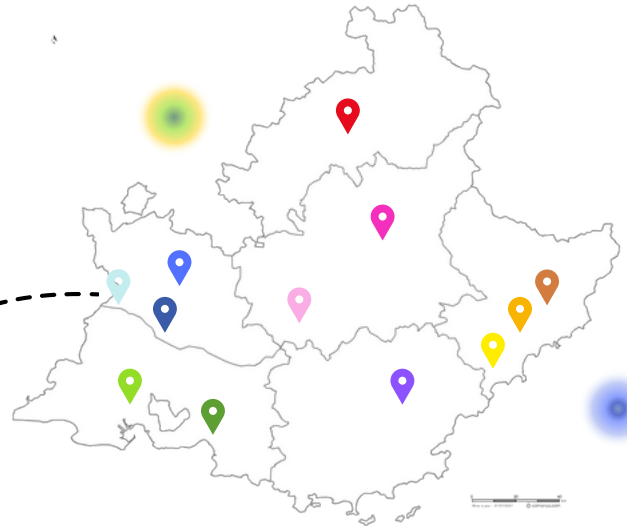
<https://www.fetedelascience.fr/provence-alpes-cote-d-azur>.

Les informations relatives aux modalités d'inscription seront précisées pour chaque événement par leurs organisateurs.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département (Cf. rubrique «Contacts» p.15).

PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2023 DES VILLAGES DES SCIENCES DE LA RÉGION

Les Villages et Festivals des Sciences proposent de multiples animations, partout dans la région. Venez présenter vos activités ou vos recherches sur l'un des nombreux lieux accueillant les festivités ! A Gap, la Seyne-sur-Mer, Marseille, Manosque, Nice, et bien d'autres...



Les différents Villages des Sciences de la région



Village des Sciences de Gap



Village des Sciences de La Seyne-sur-Mer



Festival des Sciences de Marseille

LES VILLAGES DES SCIENCES OUVERTS AUX SCOLAIRES DANS LA RÉGION

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)



Fête de la Science
à Digne-Les-Bains

Date à venir



Fête de la Science
à Saint-Michel

Le 6 octobre



Fête de la Science
à Manosque

Les 12 et 13 octobre

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LES HAUTES-ALPES (05)



Fête de la Science
à Gap

Le 13 octobre

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LES ALPES-MARITIMES (06)



La coordination des Alpes-Maritimes enverra l'appel à participation avec toutes les dates des Villages fin mars à tous les porteurs.

Contact : fetedelascience@univ-cotedazur.fr

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE (13)



Village des Sciences d'Aix-en-Provence

Le 6 octobre sur la thématique de l'Image



Village des Sciences de l'Arbois

Le 12 octobre pour les primaires



Festival des Sciences de Marseille

Le 13 octobre, multithématique



Village des Sciences de Gardanne

Les 5 et 6 octobre sur la thématique de la Mine

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LE VAR (83)



**Festival des Sciences
de La Seyne-sur-Mer**

Dates et thématiques à
venir



**Fête de la Science de
Draguignan**

Dates et thématiques à
venir



**Fête de la Science à
Hyères**

Dates et thématiques à
venir

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LE VAUCLUSE (84)



**Les Ateliers de
l'Université à
Avignon**

Les 12 et 13 octobre



**Fête de la Science
à Cavaillon**

Le 13 octobre

COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre (Cf. rubrique « Contacts » p.15).

INSCRIPTION

Pour l'édition 2023, l'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le site national de la Fête de la Science, où un bouton « CONTRIBUER » visible sur la gauche de l'écran vous permettra d'accéder à l'espace connecté :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

À savoir : Les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à votre coordination (cf contacts p.14).

Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 15 mai 2023. Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

Propriété intellectuelle des images

Lorsque vous déposez un projet sur la plateforme de la Fête de la Science, vous êtes invité-es à ajouter une image afin d'illustrer votre proposition et de donner envie au public d'y assister.

Selon la provenance de cette image, celle-ci n'est pas nécessairement libre de droit, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas nécessairement en disposer gratuitement.

Les conditions d'utilisation et de partage de l'image sont normalement précisées par la banque d'image au sein de laquelle vous l'avez trouvée. Chaque image a ses propres conditions d'utilisation. Si vous avez le moindre doute, contactez votre coordination départementale, qui vous indiquera si vous pouvez ou non utiliser cette image, et dans quelles conditions.



OBTENIR LE LABEL "FÊTE DE LA SCIENCE"

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le 1er juin 2023. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ».

Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

- **Le respect du calendrier**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit entre le 6 et le 16 octobre 2023.

Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication. De même, chaque porteur s'engage à remplir une évaluation de son événement après la manifestation, qui contribuera au bilan national de la Fête de la Science.

- **Le principe de gratuité**

Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites pour tous les publics.

- **Le principe de caution scientifique**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

- **Le principe d'originalité**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation.

Le seul accès gratuit à des lieux habituellement payant ne peut suffire à une labellisation, un plus doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

Attention, le respect de ces règles déontologiques et l'engagement des porteurs sont un préalable à la labellisation des projets. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le remboursement des subventions accordées par l'État et la Région.

UN SOUTIEN FINANCIER : LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

Pour en savoir plus, consultez la fiche relative aux remboursements de frais ou demandez la à votre coordination départementale.

LES DATES CLÉS

Date limite de soumission des projets (aucun projet ne sera accepté au-delà de cette date)

15 Mai

Hackathon :
Journée de production de supports de médiation

9 Juin

Mise à disposition des outils de communication print et des programmes scolaires

Début Septembre

Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et articles de presse illustrant la manifestation

18 Novembre

25 Mai

Colloque Egalité

15 Juin

Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis

6 au 16 Octobre

Fête de la Science

LES DATES CLÉS DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

Commission d'attribution des remboursements de frais

15 Juin

15 Mai

Date limite de réception des demandes de remboursement de frais

18 Novembre

Date limite de réception des dossiers complets pour le versement des remboursements de frais

CONTACTS

Coordination régionale

Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél. 06 21 64 79 84 ; fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



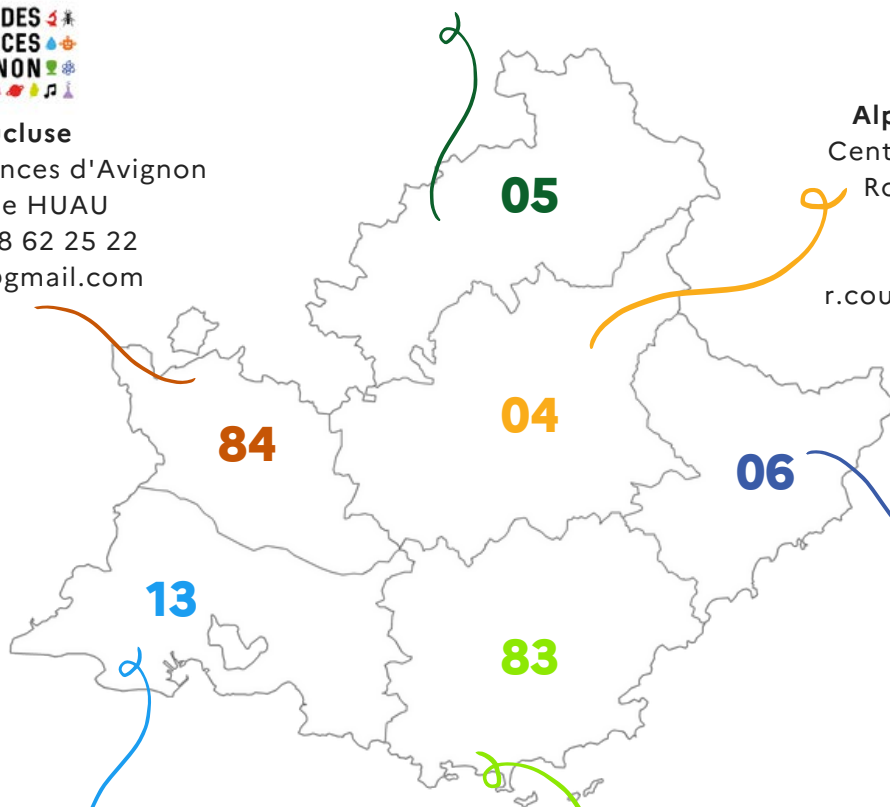
Hautes-Alpes
GSA05
Ophélie Pochon
Tél. 04 92 53 92 70
07 85 07 44 18
ophelie@gsa05.fr
emmanuelle@gsa05.fr



Vaucluse
Café des Sciences d'Avignon
Isabelle HUAU
Tél. 06 18 62 25 22
isahuau@gmail.com



Alpes de Haute-Provence
Centre Astro de Saint Michel
Romuald COUTENCEAU
Tél. 04 92 76 69 69
06 15 32 55 75
r.coutenceau@centre-astro.fr



Alpes-Maritimes
Université Côte d'Azur
Anne-Sophie COLDEFY
Tél. 07 78 68 33 28
fetedelascience@univ-cotedazur.fr



Bouches-du-Rhône
Les Petits Débrouillards
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agathe MATTEI
Tél. 06 21 64 79 84
a.mattei@debrouillonet.org



Var
Gulliver
Guillaume ANSELM
Tél. 04 94 67 51 97
fetedelasciencevar@gmail.com



RENDEZ-VOUS

**Du 6 au 16 octobre
sur la**

FÊTE DE LA SCIENCE

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR